



Les Rencontres de l'ORD&EC #4

L'essentiel

Mardi 27 mai 2025 (Présentiel - 25 participants)

Projet VALOMO

Comment agir sur le changement de comportement pour favoriser la valorisation des biodéchets alimentaires ?



- ▼ **GERES / Aurélie LEVET et Amandine LEBRUN**
- ▼ **Direction Régionale ADEME**
Coordinatrice pôle Economie Circulaire et Déchets /
Alice ANNIBAL JAMBET
- ▼ **REGION SUD - Chef de Service Economie Circulaire /**
Véronique VOLLAND
- ▼ **REGION SUD - Chargés de mission Service E.C. &**
Déchets / Marine ALLIX et Olivier GAIRALDI
- ▼ **ORD&EC**

a.levet@geres.eu
a.lebrun@geres.eu

alice.annibaljambet@ademe.fr

vvolland@maregionsud.fr
planregionaldechets@maregionsud.fr

mallix@maregionsud.fr
ogairaldi@maregionsud.fr
cgidel@maregionsud.fr
adecazenove@maregionsud.fr
observatoire-dechets@maregionsud.fr

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- Contextualisation
- Atelier 1 - Et si on ne parlait pas de biodéchets ? avec Compostons et le Réseau Compost Citoyen
- Atelier 2 - Acceptabilité : dans la peau des serial trieurs. avec le Geres
- Visite de POP !
- Débat - Les biodéchets, on les trie ou on les jette ? avec Compostons, ADEME, Petit à petit, Grenoble Alpes Métropole, Réseau Compost Citoyen, POP, Région Sud et ORD&EC



Atelier 1 - Et si on ne parlait pas de biodéchets ?



Positif : couleurs attrayantes, “quitter la poubelle” message original, humour, personification du déchet lui donne de la valeur / slogan renvoie aux autres flux triés / présence du guide montre qu’on n’est pas seules dans la démarche.

Présence de pictogrammes qui indiquent les modalités de tri disponibles. Le slogan “faites le tri dans votre vie” peut permettre de faire une continuité avec la communication globale (s’il y a d’autres affiches déclinées pour les emballages par exemple).

Les participant-e-s ont été invité-e-s à se regrouper autour de différentes affiches de campagnes de communication sur les biodéchets. Ils ont eu à les analyser selon les points positifs, négatifs, les autres outils de communication possibles et les leviers à mobiliser.

Négatif : trop de texte, typo peu lisible, quelle déclinaison sur autres biodéchets ? pas d’infos sur qui contacter. Il manque le bio-seau pour identifier l’outil de pré-tri et un contact / un lien de renvoi pour avoir + d’informations

> **Débat** : agrumes sont des objets de questionnement pour le tri mais peut aussi interroger sur les pratiques / bleu peut renvoyer aux politiques de l’eau et on aurait pu renvoyer aux couleurs nationales

Ce qui est intéressant : mettre en avant des biodéchets qui posent débat, avoir une continuité dans les affiches entre les différents tris.



Positif : jeu de mot /
notion de facilité /
mention d'un chiffre
percutant : 30% de
biodéchets dans nos
poubelles > aborde la
notion des enjeux /
objectifs + info sur vers
qui se tourner pour se
faire accompagner.

compost et de tri / le chou n'est pas en état d'être
jeté / vocabulaire infantilissant (simple et bête) /
pas de contact simple et direct / affiche fade /
amalgame compost et tri.

Ce qui est intéressant : la question d'échelle du
territoire qui impacte les enjeux de communication
/ important de s'appuyer sur les réseaux pour
toucher chaque habitant grâce aux supports de
communication / l'évocation de solution vers
lesquelles se tourner / mention des enjeux à
travers un chiffre clé.

Négatif : pas de consigne explicite (action à
réaliser pas assez visible) et flou entre notions de



Positif : le fond blanc
permet une sobriété de
l'affiche / le terme
déchets n'est pas utilisé
/ la communication
semble adaptée au
public, qui a l'air déjà
averti sur le tri des
biodéchets
alimentaires.

Négatif : c'est assez confus sur le sujet de
l'affiche entre le texte et l'image, l'utilisation du
féminin puis d'un nom masculin / le fond blanc
peut être perçu trop fade.

Ce qui est intéressant : l'adaptation de l'affiche
au type de public.

AUTRES OUTILS MOBILISABLES

- apéro compost/café compost : éléments conviviaux
- outils : montrer les bio-seaux, les distribuer d'une façon positive/en porte à porte pour ajouter du lien social
- sensibilisation là où les gens achètent ce qui sera leurs futurs déchets (marchés, supermarchés)
- multimodalité des moyens de com : papier, vidéo, réseaux sociaux, tutos en ligne, démo de composteurs, panneau pocket, signature de mail...
- valoriser l'après : solutions, dispositifs existants (comment et pourquoi : pourquoi avant le comment)
- scolaires : offre un bio-seau en même temps que la formation + composteur de démo dans les écoles
- formation compostage individuel
- tamisage direct sur remorque d'un agri local = animation pour tout le village qui repartait avec son sac de compost et sinon le reste pour l'agri (vigilance sur législation : sur quelle culture il utilise son compost)
- L'obligation du tri des biodéchets a été médiatisée à l'échelle nationale et cela a été aussi un atout : c'est obligatoire > levier juridique pour les entreprises et les particuliers = proposer une solution de tri > clarifier la loi pour qu'elle soit un levier d'action (levier éco/financier aussi) + levier incitatif
- Il existe aussi un enjeu autour des représentations sur poubelle (>on ne veut pas savoir ce que devient le sac/bac quand ils sont fermés) : 30% de la poubelle est incinérée et pourrait être valorisée = vrai pouvoir d'agir des personnes même éloignées du sujet. Il y a un enjeu utilité publique de dépasser ce trou dans lequel on dépose des déchets sous la terre et dont les générations futures auront la responsabilité). 70% des déchets enfouis pourraient être recyclés !

AINSI QUE LES OUTILS PRESENTES PAR LE RCC PACA

- Témoignages lors d'événements grand public
- Théâtre forum à réaliser dans un espace ouvert (sans pré-inscription pour permettre plus de liberté des participant-e-s d'oser)
- Les newsletters avec des informations pratiques, des recettes, etc.
- Des fresques du sol, ateliers sols vivants ou encore la boucle du compost (téléchargeable sur le site du RCC PACA)

Il n'y a pas d'outils miracles pour le changement de pratiques. Il est important de mobiliser une multiplicité d'outils parmi ceux existants et de s'appuyer sur des réseaux existants pour diffuser l'information et mettre les acteurs en mouvement dans la durée. Les besoins de communication seront permanents, à adapter aux publics et la plus claire et efficace possible.

Atelier 2 - Dans la peau des serial-trieurs

Les participant-es ont été invité-es à travailler en groupes en se mettant dans la peau des différents acteurs concernés par le geste de tri en contexte urbain et rural/péri-urbain : habitant d'immeuble, animateur de centre social du quartier, bailleur social et habitant en maison individuelle, ambassadeur du tri, association de maraîchage, agent d'accueil en mairie et France Services. Pour chacun des personnages identifiés, les groupes donnaient des éléments de contexte sur la personne, ses besoins pour améliorer le tri des biodéchets, ce qu'elle voit et entend, ce qu'elle dit et fait et enfin ce qu'elle pense et ressent dans son contexte personnel.

En se mettant à la place des parties prenantes d'un dispositif complet de tri des biodéchets, nous avons pu identifier leurs freins et leviers pour trier et valoriser les biodéchets, dans une approche fine des facteurs matériels (supports de communication, matériel, budgets...), immatériels (processus organisationnels, représentations, perceptions...) et intangibles (émotions, habitudes, jeux d'acteurs, processus collectifs et comportements individuels..) qui participent à l'acceptabilité des gestes de tri au changement de pratique.



LEVIER D'ACCEPTABILITE TRI DES BIODECHETS

- **Accompagnement** des personnes en charge de l'information et de la sensibilisation des bénéficiaires :
 - montée en compétences techniques et d'animation, la coopération territoriale et le sens de l'action par exemple avec les maîtres composteurs (information, médiation scientifique..)
 - faciliter le collectif dans une même organisation (partages inter-services, mutualisation)
 - co-construire les dispositifs entre structures, renforcer les partenariats entre collectivités (EPCI-Mairie, Syndicat..), associations, collectifs...



FREINS A L'ACCEPTABILITE DU TRI DES BIODECHETS

- **Représentations** :
 - nuisances : odeurs, jus des bio-seaux, rats > dégoûtant
 - image : peur de se faire envahir par ces pratiques écolos bizarres anti-progrès
 - dispersion dans les envies : consommer, être écolo ; mieux manger, manque de temps...
 - sentiment de solitude de ceux qui trient/sont convaincus et des professionnels de la filière



LEVIER D'ACCEPTABILITE TRI DES BIODECHETS

- encourager les REX entre agents/techniciens, proposer des séminaires de partages inter-services
- **Animation :**
 - miser sur la dimension systémique du tri en lien avec l'alimentation en s'appuyant sur la cuisine au quotidien / atelier de cuisine collectif qui génère des déchets et qui est créateur de lien social (repas partagé pour fédérer),
 - s'appuyer sur les liens entre pratiques alimentaires et gaspillage alimentaire pour susciter l'intérêt avec une entrée qui rassemble et intéresse individuellement et collectivement
 - concevoir des outils de sensibilisation collectifs pour déconstruire les craintes, informer sur la valorisation des déchets collectés, ne pas négliger la communication rationnelle avec des arguments financier pour certaines cibles éloignées des questions environnementales
 - partager les REX aux usagers (et en inter-services) pour convaincre
 - identifier des relais de terrain, utiliser les réseaux/pouvoir de certains administrés comme influenceurs
 - encourager la création et faciliter les élans collectifs au niveau des usagers et des personnes ressource de l'animation (fierté de participer à un élan collectif) et les valoriser collectivement
- **Incitation :**
 - proposer et/ou valoriser des contrepartie financière (réduction des charges), réduire les taxes et visibiliser/expliciter les liens entre éco-taxe et impôts foncier vs geste de tri (pourquoi du comment de la TOM)
 - encourager et simplifier la compréhension et l'identification des soutiens réglementaires,
 - valoriser les métiers liés au tri / les actions des professionnels engagés sur le sujet du tri et encourager la diversité des tâches
 - exemplarité : prestations réalisées de qualité, exemplarité des parties prenantes
- **Outils/matériel :**
 - penser et aménager les espaces de compostage en multi flux (intégrant biodéchets, crottin, déchets verts, etc.)



FREINS A L'ACCEPTABILITE DU TRI DES BIODECHETS

- **Temporalité :**
 - temps long du changement et du process de compost, demande du temps de trier et entretenir le matériel
 - temps long, répétitif
- **Exemplarité :**
 - insalubrité, manque de propreté, mauvaise gestion des ordures en général
- **Geste individuel, intérêt et processus collectif :**
 - peu d'intérêt collectif
 - dissonance entre collectivité/direction impliquée et habitants peu motivés
 - public récalcitrant, pas intéressé : public de consommateur qui ne prend pas en compte les déchets
 - comment créer une dynamique collective, comment créer un espace collectif de gestion des biodéchets et lutter contre le sentiment de solitude
- **Communication :**
 - manque de compétences en communication adaptée et valorisante
 - coût important d'une bonne communication
 - manque d'informations
 - manque de com avec autres services de la collectivité notamment collecte
- **Organisation / matériel :**
 - manque de matériel : plus de sacs,
 - peur que les sacs fuient
 - préférence pour une livraison à domicile du matériel

Séquence de l'après-midi : débat



INTERVENANTS



Compostons : Adèle DEVESA, responsable pôle animation



Petit à Petit : Anne DRILLEAU, directrice - projet Humus



Réseau Compost Citoyen PACA : Elodie VIEU, coordinatrice réseau



Grenoble Alpes Métropole : Véronique BERGER, cheffe de projet déploiement du tri des déchets alimentaires



POP : Cloé CASTELLAS, directrice du tiers-lieu

Il a été rappelé par le RCC PACA que le compostage de proximité peut être un bon outil de communication en soi : c'est une vitrine pour indiquer les bons gestes, travailler la sensibilisation et la prévention. Il y a derrière une volonté non pas de faire à la place mais en synergie.

> Retour d'expérience de la Métropole de Grenoble (49 communes - très urbain avec quelques communes à flanc de montagne)

La métropole a lancé une expérimentation dès 2017 avec un déploiement dès 2019, qui s'est terminé en 2024. L'intervenante précise que c'est un travail de longue haleine.

La métropole a choisi de catégoriser son territoire comme suivant :

- Urbaine = +75% habitat collectif et avec un maillage important d'équipements (comme de la restauration scolaire) > solution déployée : 100% de collecte avec possibilité de compostage individuel pour ceux qui le souhaitent.
- Mixte = de 25 à 75% d'habitat collectif. Il a été décidé que les lotissements n'ont pas intérêt à avoir du porte à porte.
- Moins dense : avec très peu de collecte (seulement pour quelques habitats collectifs) et surtout du compostage.
- Commune avec majoritairement de l'habitat individuel > 100% compostage individuel et collectif.

En quartier prioritaire, la métropole a mis en place une collecte en point d'apport volontaire.

Des solutions sont également proposées à la restauration scolaire et collectives avec mise à disposition de sites de compostage pour les communes sans collecte.

Une collecte en porte à porte est également proposée aux professionnels.

Pour aider les techniciens et le prestataire ayant réalisé le porte à porte à orienter les habitants, un logiciel a été paramétré afin d'identifier rapidement, selon l'adresse de la personne dans quelle situation se trouve chaque logement.

Si cette innovation a permis de personnaliser les réponses de tri et de collecte, elle a aussi généré un certain flottement dans la communication spécifique du message. Chaque consigne de tri et solution de collecte étant adaptée à l'adresse de chaque logement, le premier niveau d'information est difficile à donner par l'accueil téléphonique de la Métropole, rendant impossible un premier niveau simple d'information. Une piste d'amélioration réside dans la communication directe et simplifiée aux usagers.

Toutefois, grâce à cet important travail d'organisation et de structuration, le déploiement a pu être engagé. Aujourd'hui, les résultats sont satisfaisants mais pas suffisants au niveau des quantités de déchets valorisés > 17kg/hab/an.

Le déploiement du tri n'était pas la seule action de réduction des déchets. En effet, il s'est ancré dans une temporalité où les équipements de traitement arrivaient en fin de vie et où une réflexion sur le dimensionnement des futures installations s'est installée. Le schéma directeur des déchets défini en 2017 prévoyait une réduction de 50% des OMR entre 2020 et 2023. Un plan global pour répondre à la problématique de redimensionnement des unités de traitement a été déployé.

Accompagnement au déploiement des sites de compostage partagé : réalisation de formation pour 2 bénévoles/sites. 250 sites partagés ou 330 en intégrant les écoles. broyeur à dispo sur communes sans solution de collecte > plan global au-delà de la réglementation dans le cadre du redimensionnement des unités de traitement

Des broyeurs ont été mis à disposition sur les communes qui n'ont pas de solutions de collecte.

Accompagnement sur la communication autour du déploiement :

Une communication sur le déploiement du tri à la source des biodéchets a été mise en place auprès des communes :

- information de la commune des dispositions de déploiement avec mise à disposition d'un communiqué adapté et des éléments de langage uniques (presse, RS, affichage etc.) pour les déployer dans ses canaux de communications.
- proposition d'une réunion publique avec invitation des habitants,
- rencontre du vice-président aux déchets auprès de tous les élus lors d'un conseil ou d'un bureau (à minima le maire, le DGS et les services techniques) dans une approche pédagogique.

L'articulation a été très forte avec les communes. Il a été constaté que les communes les moins investies étaient celles qui avaient de moins bons résultats. Aucun lien de causalité évident n'a été observé en fonction des catégories de commune ou leur taille. Le facteur déterminant était plutôt lié à la sensibilité politique et aux technicien-ne-s.

La stratégie de communication a été adaptée par quartier et selon les modalités de collectes proposées.

L'argument réglementaire n'était pas encore d'actualité au moment du déploiement mais peut être aujourd'hui un levier pour les habitants sensibles au sens présent derrière le geste de tri. Des années après le déploiement, il est constaté un besoin persistant de communiquer via différents canaux : vidéos sur les réseaux sociaux, grandes campagnes publiques, stand, café tri, crieurs de rue. Il faut associer des campagnes générales puis des campagnes plus locales en fonction des territoires, des quartiers.

Il est également recommandé d'associer un réseau de partenaires et avec tout type d'associations même hors des sujets déchets/écologie, essayer de créer des ambassadeurs voisins, des ambassadeurs en hyper proximité qui relativisent les nuisances (mais ce serait mal accepté si le propos émanait de la collectivité).

Après l'obligation réglementation, beaucoup de sensibilisation ont été faite avec des associations locales pour distribuer les composteurs et expliquer les bons gestes. En cas d'indisponibilité des habitants, des webinaires ont été proposés. Un effort a été déployé pour créer une synergie entre acteurs, avec toutes les associations et sur des événements grand public. La régularité sur ces derniers a été déterminantes avec parfois un même stand toutes les 2 semaines pour que les habitant-e-s identifient le sujet. La communication sur la durée est importante.



Est-ce que valoriser et rétribuer le geste de tri à un impact ?

La métropole de Grenoble a mené une distribution d'aromates qui avait poussé grâce au compost produit. De la même manière qu'il avait été envisagé de proposer des cahiers recyclés pour illustrer le concret du tri du papier.



Est-ce qu'une modalité a reçu plus d'adhésion de la part de la population ?

Il a été constaté que la collecte reçoit plus d'intérêt de la part des usagers que les sites de compost partagé, ces derniers nécessitant un accompagnement fort.

Concernant les sites de compostages, des différences ont aussi été perçues selon si le site était créé à l'initiative des habitants ou de la commune.

- Lorsqu'ils sont à l'initiative des habitants : cela fonctionne bien tant que les référent-e-s sont présent-e-s (2 bénévoles/site obligatoire).
- Pour les communes en 100% compostage, un accompagnement avait été proposé pour mettre en place des sites partagés : une structure de compostage accompagnait les sites au niveau technique et dans l'adhésion locale, avec une logique d'autonomisation. Il y avait beaucoup d'apporteurs mais personne ne prenait en charge l'entretien. Pour trouver une solution, la métropole engage en ce moment un travail en design de service avec un processus de construction d'un système et de son expérimentation afin de susciter l'envie de trier et de s'engager dans le suivi du composteur.

La métropole a identifié plusieurs catégories de personnes :

- Certaines populations sont désireuses et acquises à la cause,
- Une partie peut être embarquée sans trop d'effort,
- et une autre, environ 50% semble difficile à embarquer car avec beaucoup d'idées reçues, d'où un enjeu fort de trouver les leviers de chaque catégorie de population.



Comment est faite la distribution des bio-seaux ?

Un prestataire, plutôt avec des compétences de communicant, s'appuyait sur le logiciel pour identifier, selon la rue, les modalités qui étaient à proposer. Il faisait ensuite du porte à porte pour expliquer la démarche, proposer la ou les modalités adaptées à son type d'habitat et distribuer le bio-seau. L'objectif était de rencontrer 65% des logements grâce à 2 passages/jour (midi et après 17h).

Si aucun membre du foyer n'était présent, dans le cas d'un immeuble, un avis de passage était laissé avec le matériel en pied de porte. Dans le cas d'une maison, un choix étant à faire, un avis de passage était laissé. Le constat est que seulement 50% des foyers de ce type d'habitat sont revenus vers la collectivité. Ce résultat peut s'expliquer aussi par la préexistence de solution (compostage individuel déjà installé, poules, etc.).

La métropole avait fait réaliser une étude comparative sur les coûts d'une distribution en stand versus une distribution en porte à porte. Il était ressorti qu'avec une différence de quelques euros de plus par habitant pour la solution en porte à porte, les résultats pouvaient être supérieurs à la distribution en stand ou point fixe.

La Métropole a fait le choix d'une solution en bio seau ajouré et sac compostable pour la modalité de collecte. Le choix du sac a été motivé par une recherche de simplification du geste de tri : l'utilisation du sac compostable est similaire au geste classique et permet de réduire les nuisances liées au liquide des biodéchets.

Les sacs compostables sont mis à disposition des habitants dans un réseau de partenaires (boulangeries, centres sociaux, pharmacies, etc.)

NB : l'intervenante précise que la performance des sacs compostables pour contenir les déchets a été éprouvée sur 7 jours mais qu'il ne faut pas laisser trop longtemps les biodéchets dedans avant de les jeter, sinon le sac risque de commencer à se dégrader et perdre de son imperméabilité. Il a été rappelé que ces sacs sont biodégradables en compostage industriel mais pas en compostage domestique ou partagé.

Pour ces modalités, des bio-seaux pleins étaient distribués mais une confusion a été observée, avec des sacs compostables déposés dans les composteurs partagés. L'étude de design thinking doit permettre de trouver un processus permettant de réduire ces confusions.



Quel est le taux d'erreur de tri ?

Le taux d'erreur de tri est d'environ 10% sur les biodéchets (et 40% sur les emballages). Les enseignements sont que les personnes qui adhèrent au tri à la source le font généralement bien, quel que soit le réceptacle. Il a été observé que les composteurs sont plutôt associés à la valorisation des végétaux et moins aux biodéchets alimentaires, un travail sur la représentation de cet outil est à faire.

Il a été constaté que des erreurs de tri étaient plus importantes dans le cas de PAV ayant une forme similaire aux PAV de tri des emballages. Une expérimentation a été réalisée sur des composteurs grutables, qui permettent d'être mieux identifiés pour la collecte de biodéchets différemment des bornes de poubelles OMR. Les composteurs grutables permettent également d'espacer les collectes (jusqu'à une fois par mois) par un pré-compostage avec du broyat.



Comment sont valorisés les biodéchets alimentaires ?

La valorisation se fait actuellement sur l'ancienne plateforme de compostage de TMB qui a été réaménagée avec obtention d'un agrément sanitaire.

Le compost produit est considéré de bonne qualité et distribué gratuitement à des maraîchers ou paysagistes.

Un projet de méthanisation est en cours sur ce même site afin de compléter le compostage par de la méthanisation, permettant de d'atteindre la capacité totale de valorisation de 10 000t de biodéchets alimentaires.

Le digestat sera co-composté avec les déchets verts de la métropole. Le gaz viendra alimenter des bâtiments publics (hôpitaux, etc.) mais aussi le réseau de bus et de bennes à ordures ménagères.



Avez-vous expérimenté la tarification incitative ?

L'expérimentation a été menée mais n'a pas été concluante sur la réduction des volumes. Au niveau des habitants, cela ne s'est pas traduit par une baisse significative de leur taxe (cela aurait plutôt permis de limiter l'inflation) et n'a donc pas été assez incitative pour maintenir les efforts de tri.

L'intervenante souligne qu'à force d'insister sur le tri, on oublie de s'intéresser à la poubelle noire. Il serait intéressant de refocaliser l'attention sur le contenu actuel de cette poubelle pour montrer que beaucoup de choses n'y ont pas leur place.

L'ORD&EC souligne qu'en PACA, le coût de traitement est élevé du fait de la fréquence de collecte (jusqu'à 4x dans les grandes villes) > 160 à 200€/t de traitement sachant que la moitié du budget d'une collectivité en PACA est dédié à la collecte des OMR.

> Partage des flop et réussites concernant le tri à la source des biodéchets par les intervenantes



Compostons > Montpellier

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés a intégré le déploiement d'aires compostage partagées (plus de 50 en fonctionnement, reposant sur du bénévolat) avec des inaugurations, de sensibilisation/formation de bénévoles. Dans la seconde partie du mandat, le choix a été fait de travailler sur des PAV et l'animation des aires de compostage partagé a été délaissée.

Sur un autre territoire, elle a constaté un fort dynamisme pour le déploiement de référents de sites, appuyés par les collectivités avec les agents qui viennent ou partenaires habilités sur site et mener des opérations > ce maillage territorial entre agents collectivité, organismes extérieurs et citoyens est une vraie force pour

créer une dynamique de territoire qui fonctionne malgré la variabilité de la population (tourisme important en été). Cela rappelle l'importance des équipes dédiées de maîtres composteurs, avec organisation des suivis des composteurs.

Il a également été mis en place un site internet pour faire remonter rapidement les problématiques sur les composteurs.

PETIT À PETIT Association Petit à petit > Arles

COOPÉRER POUR VIVRE ENSEMBLE

L'association est fière d'avoir un système associatif hyper local qui perdure même si le partenariat avec la collectivité est encore difficile à pérenniser. Pourtant, ce lien de confiance serait un atout majeur (outil des marchés publics).



RCC PACA

Une réussite présentée par le RCC PACA est le succès rencontré par les rencontres et journées techniques entre les collectivités et les professionnels du territoire. Ces temps sont toujours co-organisés avec la collectivité accueillant l'événement et des professionnels ayant les compétences, l'expertise ou le réseau. Ces animations ont conduit à l'adhésion de 2 métropoles au RCC. Concernant les événement grand public, bien que le nombre de personnes touchées et d'animations augmentent d'année en année, certaines des animations accusent un manque de participants, malgré l'énergie mise par les adhérentes pour leur organisation.



interventions du public :

- ▼ Une salariée d'un tiers-lieu avec jardin de 400m² (guinguette, toilettes sèches et jardin nourricier) témoigne de l'installation d'un composteur en bout de jardin et qui fonctionne. Ils souhaiteraient être relais de sensibilisation, avec le soutien de la collectivité. Elle témoigne de l'enjeu du passage à l'échelle pour être accompagné et remplir ce service. Elle questionne également le financement des services rendus pour essaimer, faire prendre conscience, permettre la montée en compétence ?

Réponse apportée par le RCC PACA > Le financement de la montée en compétence peut être réalisé par des organismes de formation/OPCO ainsi que via le CPF.

- ▼ ***Retour sur l'enquête régionale menée par le RCC PACA et l'ORD&EC sur l'avancement de la généralisation du tri en région :*** A fin 2024, 80% de la population était couverte par une solution de tri.
- ▼ Il est rappelé l'importance de l'évaluation des dispositifs expérimentés !
- ▼ Une enquête en région a montré que les plateformes n'ont aucun problème d'écoulement des composts de déchets verts et de déchets alimentaires, il y a même des listes d'attente. Cela ne fait cependant pas augmenter le prix. Il y a une forte demande sur les composts.
- ▼ Il a été mis en avant l'importance d'homogénéiser les consignes de tri sur les biodéchets à l'échelle nationale pour permettre une meilleure adhésion des citoyens au geste de tri.

Clôture de l'événement

La journée s'est terminée sur un débat mouvant : les participants et participantes ont été invité-e-s à se positionner dans la salle selon leur niveau d'adhésion aux affirmations suivantes :

- *De cette journée, je repars avec des outils concrets que je pourrai appliquer dès demain.*
- *Le compostage de proximité ça ne sert vraiment à rien*

PLUS.....



- En savoir plus sur le projet VALOMO
- <https://www.ordeec.org/>
- <https://pop-arles.fr/>